

DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'ACTION SOCIALE DE LA SOMME



1D rue Vincent Auriol, 80000 Amiens

Téléphone

03.22.22.54.91

Courriel

actionsociale.80@finances.gouv.fr

Site internet

<https://actionsociale.finances.gouv.fr>

[Page internet locale - Département de la Somme](#)



FONCTIONNEMENT

Les délégations de l'action sociale sont présentes dans tous les départements.

Elles sont placées sous l'autorité directe du secrétariat général des ministères de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique.

Au niveau local, elles exercent leur activité sur l'initiative d'un conseil départemental de l'action sociale (CDAS). Ce conseil, présidé par un responsable d'une des directions décentralisées (DGFIP - Douanes - INSEE) est composé du délégué de l'action sociale, des représentants des personnels, des correspondants sociaux, des représentants des administrations et des autres membres de la délégation.

Ce comité se réunit environ trois fois par an :

- pour l'établissement du budget prévisionnel,
- pour l'exécution du budget alloué,
- pour entériner les actions de l'année.

Toutes les décisions sont soumises au conseil.

L'action sociale est dédiée à tous les agents des ministères économiques et financiers actifs ou retraités. Ses missions sont décrites dans les pages suivantes.

MISSIONS DE LA DÉLÉGATION DE L'ACTION SOCIALE DE LA SOMME

RESTAURATION

Restauration collective
Coins repas – titres restaurants

LOGEMENT

ASF Logement (ex ALPAF)
Disponibilités de logements

MEDICO-SOCIAL

Médecin du travail
Assistant de service social
Point Écoute

LOISIRS / FAMILLE / ENFANT

Crèche
CESU 0-6 ans
Chèque Famille Finances 6-14 ans
Chèque Sport Finances 12-17 ans
Chèque-vacances
Subventions pour séjours enfants
ASF Vacances (ex EPAF)
Sorties
Arbre de Noël
SRIAS

VOS CONTACTS UTILES

RESTAURATION

Restauration collective

Dans la Somme, divers restaurants administratifs subventionnés sont à votre disposition :

Amiens :

- au sud, restaurant du CFP Pierre Rollin,
- en centre-ville, les trois restaurants du CROUS, le restaurant SNCF et le restaurant FAUGA d'Amiens Métropole ;

Péronne :

- restaurant du centre des Finances publiques.

Pour pouvoir y accéder, vous devez vous rapprocher de la délégation.



Coins repas / Titres restaurants

Les unités de travail se trouvant à plus d'un kilomètre d'une solution de restauration collective doivent être dotées d'un coin repas, équipé par la délégation à l'action sociale. Les agents concernés peuvent bénéficier de titres restaurants.

LOGEMENT

ASF Logement (ex ALPAF)



La délégation d'action sociale locale se fait le relais des offres d'aides et de prêts proposés par ASF Logement (ex ALPAF) et disponible sur son site (première installation, travaux, équipements, prêt à taux zéro ...)
<https://www.asfl.finances.gouv.fr/>

Disponibilités de logements

Aucun logement de type social n'est réservé spécifiquement aux agents des Finances dans le département de la Somme. Toutefois, après obtention d'un numéro de dossier de logement social via le site <https://www.demande-logement-social.gouv.fr/>, vous pouvez bénéficier du contingent réservataire préfectoral en envoyant un mail à ddets-logement@somme.gouv.fr

MEDICO-SOCIAL

Médecin du travail



Les ministères économiques et financiers disposent de médecins du travail.

Dans le département, le médecin assure les consultations au sein de la délégation de l'action sociale.

Chaque agent bénéficie d'un suivi médical régulier, dont la fréquence dépend de sa profession ainsi que de ses antécédents médicaux personnels (annuel, biennuel ou quinquennal). De plus, chaque agent peut être reçu, à tout moment, par le médecin à sa demande ou à la demande de l'administration.

Assistant de service social

L'assistant de service social accompagne les agents du Ministère, actifs et retraités, qui rencontrent des difficultés dans leur vie personnelle (famille, budget, santé, ...).

Il peut également intervenir pour améliorer les conditions de vie au travail.

C'est aussi un acteur important dans la prévention des risques psycho-sociaux sur les plans individuel et collectif.

Les interventions sont menées en toute neutralité, dans le respect de l'individu et du secret professionnel. Il assure des permanences sur les sites du Ministère mais il peut aussi venir à la rencontre des agents sur rendez-vous sur leur lieu de travail ou à leur domicile.

Point Écoute

Un service de consultation en psychologie gratuit est à votre disposition à la délégation si vous avez besoin d'écoute et de soutien.



Une psychologue vous accueille en toute confidentialité.

Ce service s'adresse aux actifs de la DDFIP, en difficulté dans le cadre du travail ou de la vie personnelle.

Pour prendre un rendez-vous ou avoir plus de renseignement, envoyez un mail à pointecoutepsychologue80@gmail.com ou contactez votre délégation.

LOISIRS / FAMILLE / ENFANT

Crèche

Dans le département, 6 places au sein des crèches Amiens métropole sont réservées aux agents des ministères des finances. Cette offre est complétée par les places en crèche de la SRIAS (Section Régionale Interministérielle de l'Action Sociale). Le dossier et les renseignements sont obtenus auprès de la délégation.



CESU 0-6 ans

www.cesu-fonctionpublique.fr ou 01.74.31.91.06



Il s'agit d'une aide financière interministérielle pour la garde des enfants de moins de 6 ans dont la garde est assurée à titre onéreux durant leurs heures de travail. Le montant de l'aide est modulé en fonction des ressources, du lieu de résidence principale et de la situation familiale. Les CESU - garde d'enfant peuvent être utilisés pour rémunérer tout ou partie des frais de garde engagés par les parents, quel que soit le mode de garde (crèche, assistante maternelle agréée, garderie périscolaire, baby-sitting, ...). [Circulaire](#)

Le Chèque Famille Finances 6-14 ans

<https://mefsin.up-cheque-domicile.fr/> ou 01.76.49.75.74



Le Chèque Famille Finances est destiné aux enfants de 6 à 14 ans révolus (17 ans pour les enfants de familles monoparentales ou en situation de handicap) des agents Finances. Il est destiné à la garde à domicile ou hors du domicile, l'accompagnement des enfants sur le trajet domicile/école/domicile, le soutien scolaire ou les cours à domicile. Également sous forme de CESU, le Chèque Famille Finances est soumis à condition de ressources. [Notice d'information](#)

Le Chèque Sport Finances 12-17 ans

<https://mefsin.up-sport-loisirs.fr/mefsin sport>



Cette prestation, sous conditions de ressources, vise à encourager la pratique sportive des enfants de 12 à 17 ans révolus des agents Finances sous conditions de ressources. [Notice d'information](#)

Chèque-vacances

<https://www.fonctionpublique-chequesvacances.fr>

Le Chèque-Vacances et l'e-Chèque-Vacances sont des prestations d'aide aux loisirs et aux vacances. Ces titres permettent de financer son budget vacances, culture, loisirs et un large éventail d'activités culturelles et de loisirs.



Cette prestation est basée sur une épargne de l'agent, abondée d'une participation de l'État pouvant représenter 10 à 30% du montant épargné (35% pour les moins de 30 ans).

Subventions pour séjours d'enfants sur Démarches simplifiées (Ex Séjours)

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/subvention-interministerielle-pour-sejour-d-enfant>

La subvention interministérielle pour séjour d'enfant est une aide financière versée aux agents pour le financement de dépenses d'hébergement dans des structures de loisirs ou de vacances (colonies de vacances, centre de loisirs sans hébergement, séjours dans le cadre du système éducatif pendant les périodes scolaires, séjours linguistiques, séjours en maisons familiales de vacances et gîtes, séjours en centres de vacances spécialisés).

La subvention est soumise à conditions de ressources. [Notice d'information](#)

ASF Vacances (Ex EPAF)

www.asfvacances.fr

L'Action Sociale Finances Vacances (Ex EPAF) est une association loi 1901, sous convention avec les ministères économique et financier. Elle propose des prestations de vacances et de loisirs pour tous les agents et retraités, tout au long de l'année : séjours longs, séjours à thème, séjours de groupe.



Pendant les vacances scolaires (sauf celles de la Toussaint), ASF Vacances vous propose des colonies de vacances pour les enfants mineurs des agents de ministères financiers.

Les prix prennent en compte le quotient familial des agents.

Sorties

Le conseil d'action sociale organise et finance de sa propre initiative diverses sorties tout au long de l'année pour les actifs et leur famille et pour les retraités. Consultez régulièrement notre [page internet](#).



Arbre de Noël

Tous les ans, la délégation organise un spectacle de Noël pour les enfants ne dépassant pas un certain âge. Des chèques cadeaux peuvent également être proposés à ces enfants.

Les modalités d'inscription au spectacle et aux chèques cadeaux sont rappelées chaque année par courriel envoyé à l'adresse professionnelle des agents.



SRIAS

www.srias-hautsdefrance.fr

La Section Régionale Interministérielle de l'Action Sociale propose en complément de l'action sociale propre aux ministères économiques et financier des solutions de restauration type RIA, l'accès à des places en crèches supplémentaires et propose des sorties, des abonnements, des offres diverses à tous les agents de la Fonction Publique.



VOS CONTACTS UTILES

Votre délégation

Votre délégué de proximité 03.22.22.54.91 ou 06.50.18.59.35	La déléguée référente HDF Subventions séjours - Communication 07.76.23.67.69
Votre médecin du travail Secrétariat 03.20.62.88.79	Votre assistant de service social 03.22.22.54.93 ou 06.22.69.21.21
La psychologue pointecoutepsychologue80@gmail.com	

Vos correspondants sociaux

DDFIP 03.22.82.67.18	DRDDI 09.70.27.10.75
INSEE 03 22 97 32 16	DISI 03.22.54.29.56
DREETS / DDPP 03.22.22.42.76	DIRCOFI 03.20.15.42.50